

Le Quotidien Jurassien

19.03.2013

AP-00279



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 19.03.2013
Identifiant du document : AP-00279
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 19.03.2013
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 23.08.2014 à 10h52
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 19.10.2026 à 15:49

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
23.08.2014 à 10h52 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée

Le Quotidien Jurassien, 19 mars 2013

■ DELÉMONT

Une malodorante essence de Lotus

Une camionnette de chantier a laissé s'échapper un peu d'essence hier, en milieu de matinée, depuis la route de Moutier jusqu'à la rue du Vieux-Château, à Delémont. Au vu de la quantité d'hydrocarbure déversée sur l'asphalte, les pompiers ont dû rapidement intervenir. Une dizaine d'hommes du centre de renforts de Delémont ont été déployés et ont appliqué un produit absorbant, puis la route a été lavée avec une solution spécialisée.

«Il ne s'agit que d'un bidon de 5 litres, aux trois quarts vide, qui s'est renversé sur le plateau du véhicule», tempère l'entrepreneur en bâtiment, qui assume ses responsabilités, tout en regrettant que cet événement bénin dans la vie d'un chantier prenne une telle ampleur.

Mazout sur et sous le sol

Le bâtisseur opère actuellement sur plusieurs sites de construction disséminés en ville. C'est lors d'une navette de véhicule entre le quartier du Mexique et le sud des voies que la fuite a eu lieu. En effet, le maître d'ouvrage y développe un projet immobilier baptisé Le Lotus. Les relents persistants d'hydrocarbures humés hier dans le voisinage de la rue de Chaux ne sont pas ceux dus à la pollution du sol.

Car deux blocs de locatifs sont en train de sortir de terre



La rue du Vieux-Château recouverte de sciure absorbante. PHOTO MIC

à l'intersection de la rue de Chaux et de la rue de la Prévôté. Ils comprendront 6 appartements et 6 garages chacun, répartis sur le rez-de-chaussée, deux étages et un attique.

Le chantier se heurte cependant à l'histoire ancienne du terrain. «Il y a soixante ans, ce lieu servait d'entrepôt à mazout. En retrouver le sous-sol imprégné n'est donc pas une surprise. Mais tout n'est pas pollué partout», pondère le constructeur.

Une quinzaine de forages ont donc quadrillé la fosse d'excavation de 33 m sur 17, afin de déterminer quelles sont les zones à épurer. Ces matériaux seront évacués en décharge contrôlée, où ils pourront être éliminés dans les règles de l'art. Fidèle à sa nature, Le Lotus pourra alors fleurir et exhiler sa pureté, malgré le douteux limon dont il est issu.

MAH/TLM